

ArianeGroup

Le + syndical

Conditions de vie au travail : Avenant contrat de travail Temps partiel et Télétravail

Question

Les avenants de contrat temps partiel et télétravail ne sont pas renouvelés en temps et en heure, laissant le personnel en écart de pointage durant parfois plusieurs mois? Cette situation crée des écarts d'imputation et des situations de stress pour les personnes qui s'inquiètent de la prise en charge en cas d'accident les jours non travaillés qui ne sont pas déclarés comme non travaillés dans le système.

Réponse Direction

L'administration du Personnel est en train de résorber le retard pris dans la rédaction des avenants.

Sécurité et Informatique : Badge B-Surf

Question

De nombreux salariés s'interrogent quant à l'utilisation du nouveau badge B-Surf, y compris pour les salariés en sac à dos. La direction prévoit-elle une communication précise de déploiement et de l'utilisation des deux badges sur les sites Aquitains ?

Réponse Direction

Une communication sera faite en janvier pour expliciter le planning de déploiement sur la plaque Aquitaine.

Conditions de vie au travail : Emplacement à vélo bat 4

Question

Les 2 racks à vélos, situés de part et d'autre de l'entrée Nord du bat 4, ne sont ni délimités ni protégés. Or, dans la configuration actuelle, le stationnement des voitures peut condamner la moitié des places réservées aux vélos. Serait-il possible de délimiter et/ou protéger les emplacements à vélo pour préserver leur capacité de stationnement ?

Réponse Direction

Merci de faire une Demande d'Intervention (DI) pour ce type de sujet afin que les équipes FM puissent prendre en compte la demande. Nous allons regarder le problème.

Autres réclamations : Incendies été 2022

Question

Les salariés qui ont été évacués de leurs domiciles durant les incendies de l'été dernier, peuvent-ils bénéficier, à titre exceptionnel, de jours d'indemnisation en lieu et place de jours de RTT ou CP qu'ils ont dû poser compte tenu de la situation et/ou de l'éloignement ?

Réponse Direction

Il n'y a pas de dispositif prévu

Conditions de vie au travail : Remboursement des repas pris en extérieur

Question

La grille tarifaire de repas pris en extérieur n'est pas connue des salariés. Or, il semblerait qu'elle ait été mise à jour récemment.

Par exemple, pour les repas pris à la cantine du CRB, le plafond serait de 15 € (??) et il serait vite dépassé car c'est le tarif extérieur qui est appliqué.

Pourriez-vous communiquer aux salariés cette grille tarifaire pour les repas pris en extérieur, au restaurant ou sur les autres sites Ariane Group ?

Réponse Direction

Les plafonds de remboursement des frais de repas en vigueur n'ont pas changé. Ils sont indiqués sur la Politique des déplacements professionnels Ariane Group en vigueur, consultable sur le Share-In.

Conditions de vie au travail : Frais kilométriques

Question

Les conditions d'acceptation des frais kilométriques ne sont pas connues de tous et il semblerait qu'elles aient récemment évoluées.

Il serait intéressant que la procédure de remboursement des frais kilométriques soit rappelée via une communication et qu'un lien vers le SP ou dans KDS soit mis en place.

Réponse Direction

Le barème kilométrique appliqué est communiqué individuellement sur KDS lors de la création de la note de frais, sur laquelle le salarié renseigne les informations relatives à son véhicule et à la distance parcourue.

Le Haillan / Candale , décembre 2022

Nadia RODRIGUEZ

Pour continuer à lire nos tracts,
Téléchargez notre appli mobile
MyCFE-CGC ArianeGroup !



POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT